



Avis de consultation publique – Certification FSC

Avis émis le 15 octobre 2025

Organisation audité : Organisme de gestion environnementale et forestière de Lanaudière

Territoire concerné : UA 06271

Dates de l'audit : Semaine du 17 novembre 2025

Introduction

Preferred by Nature effectuera un audit de surveillance annuel Forest Stewardship Council® (FSC®) des activités d'aménagement forestier et de la chaîne de traçabilité de l'Organisme de gestion environnementale et forestière de Lanaudière localisé à Saint-Michel-des-Saints, Québec, Canada. Cet audit se déroulera dans la semaine du 17 novembre 2025. Une carte du territoire concerné est fournie dans les pages suivantes.

L'audit sera mené par Ugo Lapointe, Biol, M.Sc., accompagné de Samir Chaib Draa, M.Sc.

Nous invitons les parties prenantes et communautés autochtones à nous communiquer leurs commentaires sur les pratiques d'aménagement forestier sur le territoire concerné. **Nous accueillons tout commentaire, qu'il soit d'ordre public ou confidentiel. La source des informations fournies demeurera confidentielle.** Les informations peuvent être communiquées au chef de l'équipe d'audit Ugo Lapointe (514-715-6606., ulapointe@smartcert.ca) ou au responsable de la gestion du certificat chez Preferred by Nature, Yves Bouthillier (438-830-2434, yb@pbn.org).

Portée de l'audit

L'audit de surveillance annuel FSC® des activités d'aménagement forestier comportera la vérification des aspects environnementaux, sylvicoles et socio-économiques de l'Organisme de gestion environnementale et forestière de Lanaudière en utilisant la Norme canadienne FSC d'aménagement forestier (FSC-STD-CAN-01-2018 V1) : <https://ca.fsc.org/ca-fr/amenagement-forestier>.

Des informations sur ce détenteur de certificat FSC sont disponibles sur le site de FSC : <https://search.fsc.org/fr/certificate/a023300000ayijYAAQ/>

Preferred by Nature est accrédité par le FSC et l'audit suit les procédures d'audit approuvées par le FSC.

Déroulement de l'audit

Pendant la semaine du 17 novembre, l'équipe d'audit effectuera une visite terrain des opérations forestières récentes ou en cours sur le territoire concerné. Elle mènera également des consultations avec les parties prenantes et les communautés autochtones, incluant des entretiens privés, des discussions et si nécessaire, des rencontres publiques. Avant leur départ, les auditeurs tiendront une rencontre de fermeture avec l'Organisation audité pour présenter les résultats préliminaires. Environ un mois après les visites, un rapport préliminaire confidentiel sera transmis au détenteur de certificat pour commentaires. Preferred by Nature prendra ensuite une décision de certification, en tenant compte des commentaires reçus et du processus de révision, d'ici la fin janvier 2026.

La procédure de résolution des différends de Preferred by Nature est disponible aux parties prenantes et communautés autochtones à <https://www.preferredbynature.org/library/document/preferred-nature-dispute-resolution-procedure>

Carte du territoire concerné

